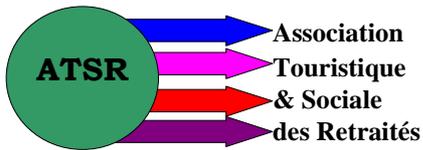


ALSTOM - MASSY



✉ 9, rue Ampère - 91300 MASSY
☎ 01.60.13.27.26 de 10h. à 12h.
(uniquement le 1er & 3è mercredi de chaque mois)

Massy, le 7 janvier 2006

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 15 DECEMBRE 2005

Le 15 décembre 2005, à 10 heures 30, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à l'amphithéâtre du bâtiment B6 du site ALSTOM, 9 rue Ampère à Massy, sur convocation écrite faite par la présidente de l'association en date du novembre 2005.

L'assemblée est présidée par Madame Proudtschenko Annick, assistée de tous les membres du conseil d'administration, Mmes Collet, Giblin, Gorse, Richer, Mrs Fichoux, Garcia, Giblin, Liehti.

Une feuille de présence a été signée par tous les membres présents et demeure annexée au présent procès verbal. La dite feuille permet de constater que 108 membres de l'association sur 260 votants sont présents, à laquelle il faut ajouter 65 pouvoirs. L'article 26 des statuts stipule que, pour que le quorum soit atteint, il faut que les membres présents et représentés soit au moins égal à la moitié des effectifs + 1. En conséquence le total des membres présents et ou représentés étant de 173 le quorum est atteint et l'assemblée peut se tenir.

1- ALLOCUTION ET RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE A. PROUDTCHENKO

Merci de votre présence, à cette nouvelle assemblée générale. Une erreur s'est glissée lors de l'envoi de la convocation à cette assemblée générale, les comptes de gestion provisoire de 2005 ont été annexés par erreur. Les comptes 2004 ont été distribués avant mon allocution.

Cette année le conseil d'administration s'est réuni 5 fois au siège de l'Association, les 14 janvier, 24 mars, 9 mai, 12 octobre, 14 décembre. Un procès verbal de chaque réunion du conseil d'administration est archivé au sein de l'Association. Il a été tenu 2 permanences par mois excepté pendant les mois de juillet, août et 3 « INFOS SENIORS » ont été diffusées en janvier, avril et novembre »

Habitant la province et étant éloignée du siège de l'association, je tiens à remercier toute l'équipe du bureau qui assure toute l'année le bon fonctionnement de notre association, tel que la conception, l'impression et l'envoi des INFOS SENIORS, les différents courriers, les tractations avec les agences de voyages, les permanences, l'organisation des randonnées et surtout la comptabilité qui est à la base d'une association saine. Encore merci à toute l'équipe ici présente.

Je passe maintenant la parole à notre trésorier Jean Fichoux qui va vous commenter le compte de gestion de l'année 2004.

2 – RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER (Jean FCHOUX)

Année 2004 : Monsieur FICHOUX, trésorier, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004(annexe)

Année 2005 : Le compte de gestion n'est pas encore arrêté et le tableau est provisoire

| ACTIVITES | DEPENSES | RECETTES |
|---------------------|-----------------|-----------------|
| Voyages | 106 209.28 | 62 606.80 |
| Sorties culturelles | 19724.67 | 10 830 |
| Repas de Noël | 5400 | |
| Randonnées | 11 698.58 | 6 324 |
| Frais de fonction. | 3 756.28 | - |
| Divers | | 3 142.59 |
| Cotisations | | 4 572 |
| SUBVENTION | | 63 000 |

3- RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Monsieur BALAGE, vérificateur aux comptes, donne lecture de son rapport sur l'exercice écoulé. Il certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'assemblée par le trésorier Monsieur FICHOUX. (courrier en annexe)

4- DECHARGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame PROUDTCHENKO après voir remercié Monsieur BALAGE pour son travail, soumet alors au vote de l'assemblée générale la résolution suivante :

« L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier et celui du commissaire aux comptes, donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2004.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

5- RAPPORT SUR LES ACTIVITES 2005

5-1 LES VOYAGES et MINI SEJOURS 2005 (Clifford Giblin fait un résumé des activités)

VOYAGES :

La Grèce en séjour (39 p)
Le Portugal en circuit (43 p)
La croisière voile aux Antilles (St Martin 8 p)
St Aygulf séjour en centre ALSTHOM (21 p)

MINI SEJOURS :

3 jours en Alsace (16 p)

5-2 LES RANDONNEES (Vincent Garcia présente les randos 2005)

62 adhérents sont inscrits à la section dont 36 ont participé aux randonnées mensuelles ou de plusieurs jours :

UNE JOURNEE :

Auffargis 19 km (19 p)
Gif sur Yvette 18 km (18p)
Jouy en Josas 12km (10p)
Forêt de Marly le Roi 17 km (18p)
Dourdan 20 km (15p)
Milon 16 km(20p)
Maincourt 16km (26p)
La Ferté Alais 18Km (24p)

3 à 5 JOURS :

Valezan en raquettes (13p)
La Brenne 30 km (18 p)
Le Maroc (24p)
Calanques de Cassis (19p)

5-3 LES SPECTACLES (résumé Françoise Giblin)

Nous avons pris cette année 60 places en abonnement à l'opéra de Massy réparties de la façon suivante :

| GENRE | SPECTACLE | Nbre de PLACES |
|---------|------------------|----------------|
| Lyrique | La Bohème | 10 |
| Danse | Le Sacre | 10 |
| Théâtre | Le Roi se meurt | 10 |
| Théâtre | Lune de miel | 10 |
| Théâtre | Amitiés sincères | 10 |
| Théâtre | Amadeus | 10 |

De plus nous avons pris 16 places pour « le Roi Soleil » à la Porte de Versailles.

5-4 REPAS DE NOEL et AG (Annick Proudtkchenko)

L'ensemble du conseil d'administration remercie le Chef des ressources humaines qui nous a permis de tenir encore cette année notre assemblée générale et le repas de Noël sur le site de Massy et surtout un grand merci à Françoise WOLF gérante du restaurant d'entreprise qui nous assure tous les ans un excellent repas de Noël, 148 personnes cette année y participeront.

6- ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'élection du conseil d'administration comporte 9 membres et comme le stipule les statuts le renouvellement des membres à lieu chaque année par tiers. Cette année Mme Collet M., Mrs Liehti D. et Giblin Clifford sortent. Les membres sortants sont rééligibles.

Restent au conseil d'administration Mmes Giblin F. Gorse F., Richer E., Proudtkchenko A., Mrs Fichoux J. , Garcia V.

Se représentent :

Mme Collet Monique
M. Giblin Clifford
M. Liehti Damien.

Le vote de l'assemblée a lieu à bulletins secrets sous la surveillance de Monsieur M. FONTAINE

Ont été déclarés régulièrement réélus pour 3 ans :

Mme Collet Monique par 171 voix
M. Giblin Clifford par 168 voix
M. Liehti Damien. par 169 voix

7- BUDGET PREVISIONNEL 2006

| ACTIVITES | DEPENSES | RECETTES |
|---------------------|----------|----------|
| Voyages | 100 100 | 53 275 |
| Sorties culturelles | 16 750 | 8 375 |
| Repas de Noël | 5500 | |
| Randonnées | 22 900 | 11 600 |
| Frais de fonction. | 4 000 | - |
| Divers | | 1 500 |
| Cotisations | | 5 000 |
| TOTAL | 149 250 | 74 750 |

$$149\ 250 - 74\ 250 = 74\ 500 \text{ €}$$

SUBVENTION DEMANDEE AU CIE SM : 69 500 €

Le CIE se réunit le 19 décembre pour entériner le vote global de ses activités, donc à ce jour nous ne sommes pas en mesure de vous dire si le budget demandé par l'ATSR est accordé.

8 –COTISATIONS 2006

Proposition pour l'année 2006

Adhésion à l'Association : **20 EUROS par adhérent**

Adhésion à l'activité randonnée : **8 EUROS par adhérent**

A l'unanimité des présents ces deux cotisations sont adoptées et devront être réglées avant le **28 février 2006**.

9- ACTIVITE 2006

Les voyages 2006 retenus sont les suivants :

- La Sicile du 24 mars au 7 avril 2006 ... (19 p)
- Monténégro du 23 juin au 7 juillet 2006 (39p)
- Monténégro du 15 au 29 septembre 2006 (31p)
- Plestin les Grèves (22p)
- Voile :annulée *
-

Les minis séjours culturels :

- Rome du 25 au 27 avril 2006

Les randonnées :

- Raquettes Bourg St Maurice (3 jours de randonnée-16 p)
- Le Maroc haut Atlas (4 jours de randonnée-24 p)
- 1 journée par mois région parisienne
- ½ journée par mois région parisienne

*** Concernant l'annulation de la voile :** Plusieurs facteurs sont intervenus lors de notre décision d'annuler la voile qui sont les suivants

- 1- Les inscriptions se faisaient par ordre d'arrivée à l'association. Certains adhérents de province se plaignaient de recevoir les fiches d'inscription en retard par rapport à la région parisienne, De ce fait ils se trouvaient en liste d'attente et parfois ne pouvaient participer aux voyages.
Pour plus d'équité, nous nous sommes ralliés aux recommandations du CIE, à savoir, attribuer chaque année des points pour chaque activité, de les comptabiliser sur plusieurs années, ce qui permet de faire valoir les priorités.
- 2- Les agences de voyage de plus en plus pressantes nous imposent des délais de réponse avec les listes de participants pour septembre.
- 3- Un changement de responsable voile chez les actifs de la société.
- 4- Aucune activité de l'ATSR pendant les mois de juillet et août.

Toutes ces raisons oblige le conseil d'administration à négocier en mars les différentes destinations, pour pouvoir diffuser les inscriptions aux voyages au mois de mai auprès des adhérents avec réponse fin juin.

C'est à cette époque que la croisière voile en NOUVELLE CALEDONIE (comme tous les ans un seul choix) nous a été proposé par les actifs pour un prix de revient de 2518 €. Cette croisière voile n'a donc pas été retenue son prix étant trop élevé pour l'ATSR. Le bureau a donc décidé de prendre plus de places dans l'un des autres voyages pour compenser.

Le CIE ayant refusé également cette destination, le nouveau responsable de la voile a fait une deuxième proposition et cette fois ci plus abordable mais trop tard les inscriptions de l'ATSR étant déjà diffusées parmi les adhérents.

Je vous rappelle que le bureau est fermé pendant les périodes de juillet et Août et qu'il nous faut avoir toutes les inscriptions en septembre pour diffusion aux agences.

Il est à noter que tous les ans il y a des listes d'attente pouvant être satisfaites en cas de désistement dans les différents voyages. Pour les croisières voile, depuis la création de l'association, toutes les demandes ont été honorées.

Monsieur Hervé René, Skipper sur le bateau des retraités nous fait remarquer qu'il y a un potentiel d'une trentaine de personnes participant alternativement à cette croisière et qu'à son avis le bureau l'a volontairement « saqué ».

Madame Proudtschenko refuse catégoriquement ce procès d'intention et rappelle que :

- Plusieurs personnes du bureau participent à ces croisières,
- L'année dernière elle avait proposé à M. Dumesny, responsable de l'époque, de réserver auprès des actifs (qui sont les organisateurs de A à Z), deux bateaux si cela s'avérait nécessaire à la condition évidemment d'avoir un second skipper expérimenté. Le bureau a noté que Monsieur Hervé s'engage à continuer de « skipper. » le bateau des retraités.

L'intérêt de ces croisières avec les actifs est le mixage entre eux et les retraités. De plus, la Présidente fait remarquer que, constituer des équipages de huit personnes (en générale capacité du bateau), capables de vivre en bonne harmonie pendant 10 jours dans un espace restreint, n'est pas chose facile.

10 – DIVERS

Cette année les colis de Noël seront envoyés ou distribués à MM Lagrange, Minard, Mes. Dodier, Gourlet, Jeandot.

L'assemblée générale est levée à 12 heures.

PROUDTCHENKO ANNICK

Présidente de l'ATSR